

GABON : CALENDRIER SOCIAL ET FISCAL MOIS DE MAI 2021				
DATES	IMPOTS - TAXES COTISATIONS/DECLARATIONS	SOMMES A PAYER	FORMALITES	DESTINATAIRES
<b>Au plus tard le 10</b>	<b>RAC</b> :Redevance Audiovisuelle et Cinématographique	Paiement mensuel d'une contribution fixée à <b>1500 F CFA par abonné</b>	<b>TD 17</b>	
<b>Au plus tard au 15</b>	<b>RAS</b> : Retenue à la source sur les paiements de prestations étrangères	<b>20%</b> du montant brut des sommes versées.	<b>ID 27</b> chèque certifié virement swift ou espèce.	<b>Receveur du Centre des Impôts dont vous dépendez.</b>
	<b>RAS</b> : Précompte Forestier	<b>5%</b> sur le montant des ventes de grumes (1 <sup>ère</sup> zone) ; <b>2,5%</b> Pour les autres Zones et <b>1,5%</b> en cas de fermage.	<b>ID 17</b> chèque certifié virement swift ou espèces.	
	<b>RAS</b> : Retenue à la source par les bénéficiaires des prestations de services ( <b>précompte IRPP</b> )	<b>9,5%</b> : Versement des prélèvements effectués le mois de Décembre pour les bénéficiaires soumis à l'I.S ou l'I.R.P.P : <b>9,5%</b> du montant	<b>ID 18</b> chèque certifié virement swift ou espèces.	
	Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques ( <b>IRPP</b> )	Prélèvements effectués conformément au barème sur les salaires du mois d'Avril.	<b>ID 10</b> chèque certifié virement swift ou espèces.	
	Taxe complémentaire sur les salaire ( <b>TCS</b> )	5% de la base TCS après déduction de 150.000 F CFA		
	Fond National de l'Habitat ( <b>FNH</b> )	<b>2%</b> de la base CNSS.		
	Contribution à la Formation Professionnelle ( <b>CFP</b> )	0,5% de la masse salariale. Plafonné à 1 500 000/mois et par salarié		

<p><b>Au plus tard le 15 si le contrat d'assurance a été établie en Avril</b></p>	<p>Taxe sur les contrats d'assurance.</p>	<p>Paielement de la taxe sur les primes payées au cours du mois d'Avril taux <b>5%</b> ; <b>8%</b> ; ou <b>30%</b> en fonction du contrat d'assurance</p>	<p><b>TD 04</b> chèque virement swift ou espèce</p>	
<p><b>Au plus tard au 15 si l'échéance du trimestre est Avril</b></p>	<p>Taxe Spéciale Immobilière sur les loyers (<b>TSIL</b>)</p>	<p>15% du montant des loyers encaissés durant les mois d'octobre, novembre et décembre.</p>	<p>ID 08 ( loyers encaissés) ou ID 09 (loyers versés) Chèque certifié virement ou espèces.</p>	
<p><b>Au plus tard au 20</b></p>	<p>Taxe sur la Valeur Ajoutée (<b>TVA</b>)</p>	<p>Taux général <b>18%</b>, taux réduit <b>10%</b> et <b>5%</b> Export et transports internationaux taux <b>0%</b>.</p>	<p><b>CA 01</b> chèque certifié virement swift ou espèces.</p>	<p><b>Receveur du Centre des Impôts dont vous dépendez.</b></p>
	<p>Taxe sur les véhicules de luxe</p>	<p>Concerne les véhicules dont la puissance fiscale est supérieure à <b>10 cheval fiscal</b> comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Véhicule neufs de moins de <b>5 ans</b> : <b>20.000 F CFA</b> par cheval fiscal supplémentaire ;</li> <li>- Véhicule de plus de <b>5 ans</b> : <b>30.000 F CFA</b> par cheval fiscal supplémentaire.</li> </ul>	<p><b>TD 14</b> chèque certifié virement swift ou espèces.</p>	
	<p>Contribution pour les Ordures Ménagères</p>	<p><b>7%</b> du montant hors taxes de la facture d'électricité</p>	<p><b>TD 16</b> chèque certifié virement swift ou espèces.</p>	

Contribution Spéciale de Solidarité ( <b>CSS</b> )	<b>1%</b> de la base d'imposition déterminée comme en matière de <b>TVA</b> , à l'exclusion des services directement liés aux activités minières et pétrolières	<b>ID 30</b> chèque certifié, Virement swift ou espèces
Taxe sur les jeux de hasard	<b>8%</b> des sommes engagées sur les jeux	<b>TD 07</b> Chèque certifié, virement swift ou espèces.
Taxes sur les immatriculations personnalisées des véhicules terrestres à moteur	<b>1.000.000 FCFA</b> pour trois (3) caractères, chaque caractère supplémentaire donne lieu au paiement de <b>5.000.000 F CFA</b> .	<b>TD 15</b> chèque certifié virement swift ou espèces.
Taxe sur les transferts de fonds	<b>1,5%</b> du montant des fonds à transférer.	<b>TD 09</b> chèque certifié, virement swift ou espèces.
Taxe sur les retraits	Concerne tout retrait d'un montant supérieur à 5 millions. Cette taxe est égale à <b>2%</b> du montant hors taxe de la somme retirée.	<b>TD 20</b> Chèque certifié, virement swift ou espèces.

**Receveur du centre des impôts dont vous dépendez**

	Taxe de solidarité sur les billets d'avion	<b>1.350 F CFA</b> par billet (classes affaires et première classes).	<b>TD 11</b> chèque certifié virement swift ou espèces.	
<b>Au plus tard le 25 si Avril est le mois de livraison</b>	Taxe de consommation sur le Gaz Butane	<b>21.468,78 FCFA la tonne</b>	<b>TD 12</b> chèque certifié, virement swift ou espèces.	<b>Receveur du Centre des Impôts dont vous dépendez.</b>
	Redevance d'usure de la route (RUR)	Supercarburant : <b>53,20% FCFA</b> par litre ; Gasoil : <b>48,08 F CFA</b> par litre ; Pétrole lampant : <b>24,541 F CFA</b> par litre.	<b>TD 05</b> chèque certifié, virement swift ou espèces	
	Taxe Municipale sur les carburants	<b>Les tarifs de la taxe municipale sur les carburants sont définis périodiquement par les structures des prix des carburants et des gaz.</b>	<b>TD 06</b> chèque certifié, virement swift ou espèces	
<b>Au 30 au plus tard</b> Si la mise en paiement des dividendes a eu lieu le 1 <sup>er</sup> Mai 2021	<b>Revenus de Capitaux Mobiliers (IRCM)</b>	Retenue à la source: - Personne physique : <b>20%</b> - Personne morale : <b>20%</b> - Regime des sociétés mères et filiales: <b>10%</b> - Regime des Succursales: <b>20%</b> (10% en cas de convention fiscale avec le Gabon).	<b>ID 11 et ID 11 bis</b> Copie du PV de l'AG, Etat de distributions, Chèque certifié, virement swift ou espèces.	